Cee
FRC
9018

VIVE LE ROI.

65.

Réunion des Trois Ordres aux États-Généraux, le 27 Juin 1789.

LE 25 l'Assemblée Nationale eut lieu avec la réunion de la majorité du Clergé. L'on continua la vérification commune des pouvoirs ; on fit le rapport de divers qui étoient en litige, & qui furent légitimés. La minorité de la Noblesse, au nombre de 44 Membres, Monseigneur le Duc d'Orléans à la tête, vint se réunir à l'Assemblée de la Nation, pour la même vérification.

Le 26 M. l'Archevêque de Paris &

MM. les Evêques d'Orange & d'Autun se réunirent pareillement à l'Assemblée, qui lui en témoigna son contentement. Il s'y présenta aussi une députation de Paris pour lui déclarer de la part de tous les Electeurs de la Capitale, leur satisfaction & leur reconnoissance sur la conduite ferme & sage que les Communes avoient tenue jusqu'à ce jour. Les Citoyens de Paris envoyerent aussi des Députés pour le même objet. Ils furent tous accueillis & admis dans l'Assemblée, & M. le Président répondit à leur compliment.

Pendant ces deux jours, la minorité du Clergé élut dans sa Chambre un Président & deux Vice-Présidents, & adhéra par une Délibération, aux dispositions énoncées par Sa Majesté dans la Séance Royale.

La majorité de la Noblesse en a agi de même dans sa Chambre particuliere, &

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

vota une adreſſe au Roi pour lui faire part de la même adhéſion.

La députation de la Nobleſſe ayant été reçue, Sa Majeſté y a répondu par la lettre ſuivante :

Meſſieurs, uniquement occupés de faire le bien général de mon Royaume, & deſirant par-deſſus tout que l'Aſſemblée des États s'occupe des objets qui intéreſſent la Nation, d'après l'acceptation volontaire que votre Ordre a fait de ma déclaration du 23 de ce mois, j'engage ma fidelle Nobleſſe à ſe rendre ſans délai aux deux autres Ordres.

Le 27 il a été fait rapport des pouvoirs des Députés de l'Iſle Saint-Domingue, qui demandent à être admis au nombre de 20 dans l'Aſſemblée, quoiqu'ils n'ayent pas été compris dans la convocation royale : ils ont été nommés dans leurs Colonies. Cette diſcuſſion entraîna

des débats assez longs sur l'intérêt & l'importance de cette Isle, & la nécessité de la représentation aux Etats. Au moment que l'Assemblée avoit été séparée, & qu'il ne restoit plus qu'un très-petit nombre de Membres dans la Salle, la minorité du Clergé & la majorité de la Noblesse s'y rendit pour obéir aux ordres du Roi. M. le Cardinal de la Rochefoucault portant la parole pour le Clergé, dit : Nous sommes conduits ici par notre amour, notre respect pour le Roi, nos vœux pour la Patrie & notre zele pour le bien public. M. le Duc de Luxembourg parla pour la Noblesse, & dit :

L'Ordre de la Noblesse a arrêté ce matin de se rendre dans la Salle générale, pour donner au Roi des marques de son respect, & à la Nation des preuves de son patriotisme.

M. le Président de l'Assemblée nationale leur répondit :

„ Le bonheur de ce jour, qui raſſemble les Trois Ordres, eſt tel, que l'agitation qui accompagne une joie vive, ne me laiſſe pas la liberté néceſſaire pour vous répondre dignement. Mais cette joie même eſt une réponſe. Nous poſſédions l'Ordre du Clergé, l'Ordre de la Nobleſſe s'eſt joint à nous. Ce jour ſera célebre dans nos faſtes. Il rend la famille complette. Il finit à jamais les diviſions qui nous ont tous mutuellement affligés. Il va remplir le deſir du Roi; & l'Aſſemblée Nationale, ou plutôt les États-Généraux, vont s'occuper, ſans diſtraction & ſans relâche, de la régénération du Royaume & du bonheur public ».

M. le Duc d'Aiguillon, parlant au nom de la minorité de la Nobleſſe déja réunie, a dit :

En venant il y a deux jours nous réunir à l'Aſſemblée Nationale, nous crumes

ſervir la Patrie. Nous cédames à l'impulſion irréſiſtible de notre conſcience ; mais un ſentiment pénible ſe mêloit à la ſatisfaction que nous éprouvions d'avoir rempli nos devoirs. Aujourd'hui nous voyons, avec les tranſports de la joie, la réunion générale qui faiſoit l'objet de nos deſirs. Le bonheur de la France va être le fruit de cet accord unanime, & ce jour eſt le plus heureux de notre vie.

L'Aſſemblée ſe ſépara. Peu d'inſtans après, les Cours du Château furent remplies d'un concours immenſe de peuple, avec des cris de *Vive le Roi* ; il dura toute la journée. A la nuit, toute la ville de Verſailles fut illuminée, avec des feux de joie & des témoignages de la plus vive allégreſſe.